

L'Appel d'Offres Émergence inter-réseaux (AOE) du Cancéropôle Grand Ouest (CGO) a pour finalité de soutenir des projets de recherche originaux et innovants issus des réseaux ci-dessous :

- Molécules marines, Métabolisme et Cancer (3MC)
- Vectorisation – Imagerie – Radiothérapies (VIR)
- Cancers des Tissus Hormono-dépendants (CasTHor)
- Niches et Epigénétique des Tumeurs (NET)
- Immunothérapies
- Sciences Humaines et Sociales (SHS)
- Exposome environnemental et sociétal
- Oncopédiatrie

## Contexte de l'Appel d'Offres Emergence

Dans le cadre de sa politique scientifique, **l'accompagnement des chercheurs est l'une des missions confiées par l'Institut National du Cancer (INCa) aux Cancéropôles : il se traduit par le soutien de nouveaux projets émergents et innovants.**

## 1- Modalités

**1.1 Objectif :** soutenir l'émergence de projets innovants ou « à risque scientifique », dont la maturité est encore insuffisante pour répondre aux appels à projets nationaux/internationaux.

Le but est de « lever un verrou », de développer une rupture scientifique et/ou technologique, d'accentuer la multidisciplinarité.

**1.2 Public concerné :** l'ensemble de la communauté scientifique du territoire du CGO, peut déposer un projet à l'AOE, les jeunes équipes en particulier.

Les porteurs de projet (chercheur, enseignant/chercheur, clinicien, post-doctorant) doivent être rattachés à un établissement ou un organisme public de recherche, une université, un établissement hospitalier, un CLCC et non pas uniquement à une plate-forme.

Les porteurs du projet ne doivent pas être forcément statutaires. Si les porteurs ne sont pas statutaires, le dossier doit comporter une description de la continuité du projet en cas de résultats des travaux de recherche positifs, c'est-à-dire les perspectives de développement en cas de succès (par exemple création d'une nouvelle équipe, demande d'un financement plus important pour un projet plus global, création d'un réseau, d'une plate-forme...).

Les personnes participant au projet devront être déjà en poste dans le laboratoire lors du dépôt du projet **et pour toute la durée du projet.**

Les lauréats de l'AOE 2023 n'ont pas le droit de candidater à cet AOE 2024.

### 1.3 Critères d'éligibilité :

- Les porteurs devront appartenir à deux réseaux différents et à deux disciplines différentes. Si le porteur n'appartient pas à un réseau mais souhaite l'intégrer, il se renseigne auprès du ou des responsables de réseaux pour savoir si cette intégration est possible.
- Les porteurs peuvent appartenir à la même unité de recherche mais doivent appartenir à des équipes différentes.
- Une unité de recherche pourra déposer plusieurs projets.

Les plates-formes et plateaux techniques ne seront pas considérés comme « équipes » mais comme partenaires technologiques au projet.

- Les projets portés par des jeunes chercheurs seront favorisés par rapport aux seniors, sous réserve d'expertises équivalentes. (Est considéré « jeune chercheur » une personne ayant passé sa thèse depuis moins de 10 ans inclus et ayant intégré une équipe depuis moins de 5 ans inclus).
- **Seront éligibles les projets** « Pilotes » visant à tester la faisabilité et la pertinence de nouvelles approches s'appuyant sur les plateformes technologiques. Seront retenus des projets pouvant conduire ensuite au dépôt d'un projet de grande ampleur au niveau national (INCa par exemple) et/ou européen.
- **Seront éligibles les projets** fédérateurs qui nécessitent une consolidation et/ou une obtention de résultats préliminaires avant dépôt aux appels à projets nationaux et/ou européens.
  - Les projets n'auront encore jamais été déposés à aucun autre appel à projets régional ou national, à l'exception de ceux qui auront été qualifiés de trop précoces ou en défaut de résultats préliminaires. Précisément, les projets ne devront pas avoir déjà été financés à un appel d'offres régional ou interrégional de la Ligue Contre le Cancer ni à l'appel d'offres SIRIC ILIAD. Pour ce faire, le Conseil Scientifique Interrégional Grand-Ouest de la Ligue Contre le Cancer et le comité scientifique du SIRIC seront destinataires des projets déposés.
- Les essais cliniques sont exclus de cet AAP, mais les projets peuvent concerner tout ou partie des pré-requis au transfert à la clinique ainsi que les études ancillaires.
- Les entreprises peuvent prendre part au projet sous réserve qu'elles financent elles-mêmes leurs travaux au sein du projet. Le budget accordé pour le projet ne peut pas servir à financer les travaux de recherche d'une entreprise.

### 1.4 Seront évalués :

- L'aspect émergent et novateur : le projet doit être avant tout une étude de faisabilité mettant en œuvre une approche nouvelle et originale (ayant peu de chances d'être financée par d'autres organismes à ce stade). Il doit représenter une ouverture ou une nouvelle voie d'exploration ou encore l'arrivée d'une équipe dans un nouveau champ disciplinaire. Il ne peut être la suite de recherches déjà entreprises au sein de l'équipe mais peut correspondre à une idée nouvelle ressortant de travaux antérieurs.
- La qualité scientifique du projet et des participants.
- L'intérêt du rapprochement multidisciplinaire des équipes / plus-value.

Dans une démarche scientifique exploratoire, les porteurs de projet devront préciser quel est l'effet levier attendu et quel(s) verrou(s) technologique(s)/ scientifique(s) ou méthodologique(s) ils envisagent de franchir. Ils devront indiquer comment la poursuite du projet est envisagée en cas de succès.

## 2- Subvention : durée, montant, dépenses éligibles

Le projet a une durée de **18** mois, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024

La subvention maximale est de **30 000€**, ventilés harmonieusement entre les équipes (Exemple : idéalement 50% / 50 % mais une proportion de budget 60% / 40 % pourra être acceptée).

Les dépenses éligibles, en lien avec le projet sont :

- Les consommables de laboratoires,
- Les prestations de services,
- Les missions, dont le montant est limité à 5% de la subvention obtenue,
- De l'équipement,
- Des gratifications de stage,
- Les dépenses de personnel, uniquement, pour les équipes du réseau SHS,
- Les frais de gestion, dans la limite de 2% de la subvention allouée par le CGO.

En revanche, sont exclus du financement, les frais de publications.

## 3 - Calendrier de l'appel d'offres émergence CGO inter-réseaux 2024

Vendredi 2 février 2024	Lancement de l'appel d'offres émergence CGO inter-réseaux 2024
Mercredi 10 avril – midi	Envoi du dossier à l'adresse ci-dessous : contact@canceropole-grandouest.com
Fin avril / début mai	Envoi des dossiers pour expertises à des experts extérieurs
Fin juin	Etude des expertises par le CPS
Dès le lendemain du CPS	Annonce des résultats
Du 1 <sup>er</sup> septembre 2024 au 28 février 2026	Autorisation de l'engagement des dépenses
Dès que possible et le 30 mai 2026 au plus tard	Envoi des rapports scientifique et financier

En déposant un projet, les porteurs du projet retenu, s'engagent à :

- Mentionner le soutien du CGO dans les publications issues de son projet financé,
- Envoyer son rapport scientifique dans le délai imparti, parallèlement à l'envoi du rapport financier par l'organisme gestionnaire désigné,
- Fournir, au responsable du réseau, le suivi de son projet (obtention de financements autres, création de start-up, dépôt d'un brevet, etc.) - annuellement, pendant 4 années, le 31 décembre au plus tard.

## 4 - Contacts

Réseaux	Contacts Responsables et Chefs de projets	Mails
<b>Molécules Marines, Métabolisme et Cancer</b>	<u>Sylvain ROUTIER</u> <u>Christophe VANDIER</u>	<a href="mailto:sylvain.routier@univ-orleans.fr">sylvain.routier@univ-orleans.fr</a> <a href="mailto:christophe.vandier@univ-tours.fr">christophe.vandier@univ-tours.fr</a>
	Aurore LECAILLE	<a href="mailto:aurore.douaud@univ-tours.fr">aurore.douaud@univ-tours.fr</a>
<b>Vectorisation, Imagerie, Radiothérapies</b>	<u>Dimitris VISVIKIS</u>	<a href="mailto:Visvikis.Dimitris@univ-brest.fr">Visvikis.Dimitris@univ-brest.fr</a>
	Françoise LEOST	<a href="mailto:francoise.leost@univ-nantes.fr">francoise.leost@univ-nantes.fr</a>
<b>Cancers des Tissus Hormono-dépendants</b>	<u>Sophie BARILLE-NION</u> <u>Gaëlle FROMONT</u>	<a href="mailto:sophie.barille@univ-nantes.fr">sophie.barille@univ-nantes.fr</a> <a href="mailto:gaelle.fromont-hankard@univ-tours.fr">gaelle.fromont-hankard@univ-tours.fr</a>
	Françoise LEOST	<a href="mailto:francoise.leost@univ-nantes.fr">francoise.leost@univ-nantes.fr</a>
<b>Niches et Epigénétique des Tumeurs</b>	<u>Olivier HERAULT</u> <u>Pierre-François CARTRON</u>	<a href="mailto:olivier.herault@univ-tours.fr">olivier.herault@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:Pierre-Francois.Cartron@univ-nantes.fr">Pierre-Francois.Cartron@univ-nantes.fr</a>
	Gwénola CARTRON Morgan AUBRY	<a href="mailto:gwenola.cartron@ico.unicancer.fr">gwenola.cartron@ico.unicancer.fr</a> <a href="mailto:morgan.aubry@univ-tours.fr">morgan.aubry@univ-tours.fr</a>
<b>Immunothérapies</b>	<u>Yves DELNESTE</u>	<a href="mailto:yves.delneste@univ-angers.fr">yves.delneste@univ-angers.fr</a>
	Françoise LEOST	<a href="mailto:francoise.leost@univ-nantes.fr">francoise.leost@univ-nantes.fr</a>
<b>Sciences Humaines et Sociales</b>	<u>Bertrand PORRO</u>	<a href="mailto:bertrand.porro@univ-angers.fr">bertrand.porro@univ-angers.fr</a>
	Morgan AUBRY	<a href="mailto:morgan.aubry@univ-tours.fr">morgan.aubry@univ-tours.fr</a>
<b>Exposome environnemental et sociétal</b>	<u>Michel SAMSON</u>	<a href="mailto:michel.samson@univ-rennes1.fr">michel.samson@univ-rennes1.fr</a>
	Morgan AUBRY	<a href="mailto:morgan.aubry@univ-tours.fr">morgan.aubry@univ-tours.fr</a>
<b>Oncopédiatrie</b>	<u>Françoise REDINI</u> <u>Isabelle PELLIER</u>	<a href="mailto:francoise.redini@univ-nantes.fr">francoise.redini@univ-nantes.fr</a> <a href="mailto:ispellier@chu-angers.fr">ispellier@chu-angers.fr</a>
	Emilie GISLIER	<a href="mailto:emilie.gislier@chu-angers.fr">emilie.gislier@chu-angers.fr</a>